

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le troisième jour du mois d'août en l'an deux mille vingt et un, au lieu habituel de séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE:**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesa Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe : Madame Christiane Couture

Présence de 39 citoyens.

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 06 juillet 2021
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Règlements d'emprunt numéros 576-2018, 605-2019, 609-2019 et 623-2020 – Solde non utilisé

Règlement n° 645-2021 relatif à la sécurité des piscines résidentielles aux fins d'abroger le Règlement n° 582-2018

 - Adoption

Règlement n° 646-2021 relatif à la gestion des matière résiduelles aux fins d'abroger les Règlements n°s 302-2001 et 527-2014 concernant la gestion des déchets solides et la collecte des matériaux récupérables

 - Adoption

Règlement numéro 647-2021 concernant les feux à ciel ouvert et pièces pyrotechniques en remplacement du Règlement numéro 599-2018

 - Adoption

Projet de règlement n° 648-2021 sur les pistes de course pour en limiter les désagréments aux fins d'abroger le Règlement n° 370-2006 ainsi que toutes les modifications et les amendements

 - Adoption
 - Avis de motion
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
- 5) Voirie
 - Rue du Bateau - Réfection d'un mur de soutènement, d'aqueduc et de voirie
 - Décompte progressif n° 2 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
 - Honoraires professionnels n° 1 (Laboratoires d'Expertises de Québec Itée)
 - Rang Saint-Charles – Réfection de ponceau
 - Décompte progressif n° 1 (Les Entreprises Lévisiennes inc.)
 - Chemin du Petit-Village – Réfection de ponceau
 - Décompte progressif n° 1 (Les Entreprises Lévisiennes inc.)
 - Rapiécage mécanique des chemins et rangs
 - Décompte progressif n° 2 (Les Entreprises Lévisiennes inc.)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

Fauchage des abords des voies de circulation
- Acceptation des travaux et paiement

6) Hygiène du milieu

Gestion des matières résiduelles
- Nomination d'un officier désigné

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

- Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020 - Adoption

7) Aménagement/urbanisme/développement

Comité consultatif d'urbanisme

- Dépôt du procès-verbal de la séance du 14 juillet 2021
- Nomination d'un président(e)
- Proposition de modification au Règlement de zonage n° 389-2007

Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- Dossier M. François Bélanger, lot 3 590 851 (demandeur 9085-9013 Québec inc., Ferme Robinière)

8) Loisirs et culture

Terrain de jeux

- Démission de la coordonnatrice en chef, Madame Cynthia Morin

9) Varia

Comité Familles-MADA de Sainte-Croix

- Démission de trois membres

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006 et les questions reçues par courriel selon les directives gouvernementales.

Levée de l'assemblée

181-2021

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

182-2021

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2021

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 06 juillet 2021 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

183-2021

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JUILLET 2021

SALAIRES BRUTS DU 27 JUI AU 24 JUILLET 2021	MAIRE ET CONSEILLERS	25 884.25
	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS & LOISIRS)	22 306.19
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, MÂCHOIRE DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	58 972.06
	AVANTAGES SOCIAUX	13 773.33
	SOUS-TOTAL	120 935.83
	INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT
	TOTAL	120 935.83

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2021 – RATIFICATION

BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD)	2 822.76	
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	111.65
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	81.96
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	56.07
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	54.94
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	50.00
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	95.00
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	60.75
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	98.00
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	41.12
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	119.66
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	95.00
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	62.00
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	110.00
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	61.61
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	122.41
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	99.92
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	179.63
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	87.42
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	980.16
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	130.54
213000670	PAPETERIE - FOUR., MP. LIVRES	104.98
213000670	PAPETERIE - FOUR., MP. LIVRES	19.94
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	13 015.63	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	13 015.63
BRENNTAG CANADA INC.	1 453.28	
241200635	USNE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	-431.16
241200635	USNE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	1 884.44
CARQUEST CANADA LTEE	32.82	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	32.82
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	252.90	
551388000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	252.90
EQUIPEMENT DE RESTAURANT BOUCHARD	3 589.52	
270125516	ENTRAMEUBLE.QUILLES	3 589.52
EUROFINS ENVIRONEX	498.13	
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	101.18
241200411	ANALYSE DE L'EAU	396.95
GLS DICOM EXPRESS	50.28	
241400526	MACH. OUTILL. EQ. - DEGRILLEUR	13.29
241500322	FRET, MESSAGERIE - RESEAU DIST	23.65
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	13.34
HYDRO-QUEBEC	6 166.71	
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	22.72
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	37.69
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	21.20
241502681	ELECT ST POMPAGE DU BATEAU	34.73
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	249.64
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	112.29
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	359.63
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	21.20
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	930.33
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	120.31
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 292.25
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	436.69
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	26.90
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	470.98
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 030.25
LES ENTREPRISES D. AUBIN & FILS	2 565.94	
270151522	ENT AUTRE	111.43
270150522	ENTR. PÂRC J.G. FOURNIER	926.41
241301522	ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE	63.67
270150522	ENTR. PÂRC J.G. FOURNIER	587.36
241400522	ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR	33.43
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	70.04
222001522	ENTRETIEN TERRAIN CASERNE	55.71
241501522	TER. S/LECLERC LAFLEUR BATEAU	35.02
241200522	ENTR. TERRAIN USINE D'EAU	47.77
270151522	ENT AUTRE	130.53
270150522	ENTR. PÂRC J.G. FOURNIER	243.54
270151522	ENT AUTRE	79.58
270150522	ENTR. PÂRC J.G. FOURNIER	181.45
M.R.C. DE LOTBINIERE	14 899.38	
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 974.60
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 924.78
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	15 064.32	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	1 284.18
5513825000	RQAP A PAYER	644.26
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	2 318.08
5513850000	R.R.Q. A PAYER	5 348.96
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	260.00
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	5 208.84
NANCY LAMARRE	215.00	
123475002	TERRAIN DE JEUX- INSCRIP. JOUR	215.00
PAGES JAUNES	138.65	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	138.65
PHARMACIE STE-CROIX INC.	12.34	
270150660	PROD. ENTRETIEN T/JEUX	1.35
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	10.99
POSTES CANADA	252.49	
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	252.49
POSTES CANADA	176.74	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	154.65
270150321	TIMBRES POSTES - LOISIRS	22.09
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS	658.87	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	8.03
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	9.95
241301521	ENT. & REP. -S/POMP. STE-CROIX	114.98
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	12.37
270150522	ENTR. PÂRC J.G. FOURNIER	2.52
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	114.19
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	75.82
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	185.74
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	41.30
2308050721	ENTR. PÂRC J. G. FOURNIER T/J.	28.74
241301521	ENT. & REP. -S/POMP. STE-CROIX	38.60
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	26.63
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	5 592.62	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 418.27
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	260.00
5513815000	IMPOT FÉDÉRAL REG. A PAYER	3 914.35
SERVICE D'INCENDIE EN COMMUN	142.91	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	142.91
		ESSENCE INCENDIE
		ESSENCE INCENDIE
		ESSENCE INCENDIE
		ESSENCE INCENDIE
		ESSENCE INCENDIE
		DIESEL KUBOTA
		ESSENCE SAVANA
		DIESEL KUBOTA
		ESSENCE SAVANA
		DIESEL KUBOTA
		ESSENCE SILVERADO
		ESSENCE SAVANA
		DIESEL KUBOTA
		ESSENCE SAVANA
		DIESEL KUBOTA
		ESSENCE SILVERADO
		ACHATS DIVERS ACTIVITÉS T/JEUX
		ACHATS DIVERS ACTIVITÉS T/JEUX
		ACHATS DIVERS ACTIVITÉS T/JEUX
		LOCATION JEUX POUR KERMESE T/JEUX (CAPITALE EN FÊTE)
		ACHATS DIVERS ACTIVITÉS T/JEUX
		ACHAT LOGICIEL PDF
		ACHAT ÉTU CELLULAIRE
		SERVICE D'URBANISME DU 24-05 AU 9-07-2021
		CRÉDIT CONTENANTS
		BISULFITE & MAGNAFLOX (POLYMÈRE)
		ANTIGEL
		REMISE JUN 2021
		REMPLACEMENT RÉFRIGÉRATEUR
		ANALYSE DES EAUX USÉES
		ANALYSE D'EAU
		FRAIS TRANSPORT MÉDIA FILTRANT
		FRAIS TRANSPORT HARNAIS
		FRAIS TRANSPORT DÉTECTEUR DE GAZ
		SERVICE JUN 2021
		SERVICE JUN 2021
		SERVICE MAI & JUN 2021
		SERVICE MAI & JUN 2021
		SERVICE MAI & JUN 2021
		SERVICE MAI & JUN 2021
		SERVICE MAI & JUN 2021
		SERVICE MAI & JUN 2021
		SERVICE JUN 2021
		SERVICE JUN 2021
		SERVICE M-MAI À M-JUILLET 2021
		SERVICE MAI & JUN 2021
		SERVICE MAI & JUN 2021
		SERVICE M-JUN À M-JUILLET 2021
		SERVICE M-JUN À M-JUILLET 2021
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		PELOUSES 2021 2/5
		QUOTE-PART ENFOUISSEMENT SANITAIRE 7/12
		QUOTE-PART ÉVALUATION 7/12
		REMISE JUN 2021
		REMISE JUN 2021
		REMISE JUN 2021
		REMISE JUN 2021
		REMISE JUN 2021
		REMISE JUN 2021
		REMBOURSEMENT T/JEUX 2021
		SERVICE JUILLET 2021
		JAQUETTE DE PROTECTION T/JEUX
		GLACE T/JEUX
		POSTAGE AVIS APPROBATION RÉFÉRENDAIRE
		AVIS NO. 301
		AVIS NO. 301
		ARROSEUR ROTATIF
		FICELLE & TUTEUR
		LOCATION CAMION POUR ENTRER POMPE INCENDIE
		LAVE-VITRE
		QUINCAILLERIE POUR ABREUVOIR ABRI
		ANCRAGES BÉTON & BORDURE
		PENTURE POUR MARQUAGE
		BOIS TRAITÉ
		PENTURE POUR MARQUAGE
		PALETTE PROJET BANDES PATINOIRE EXTÉRIEURE
		RALLONGE & BROCHES
		ACHAT POUR CHAR ALLÉGORIQUE PARADE FÊTE NATIONALE
		REMISE JUN 2021
		REMISE JUN 2021
		REMISE JUN 2021
		ENTRAIDE INCENDIE LE 5-06-2021 (6245, RUE PRINCIPALE)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		227.65	
270170959	PART. FN. COMITE FETE ST-JEAN	227.65	ACHATS POUR FÊTE NATIONALE
TELUIS MOBILITE		240.52	
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.49	SERVICE JUIN 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	58.62	SERVICE JUIN 2021
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	62.74	SERVICE JUIN 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	24.99	SERVICE JUIN 2021
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.53	SERVICE JUIN 2021
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	23.53	SERVICE JUIN 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.62	SERVICE JUIN 2021
TELUIS MOBILITÉ		124.76	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	186.16	SERVICE JUIN 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	-61.40	CRÉDIT SERVICE JUIN 2021
VIDÉOTRON LTÉE		214.90	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	44.06	SERVICE AOÛT 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	44.06	SERVICE AOÛT 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	44.05	SERVICE AOÛT 2021
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE AOÛT 2021
TOTAL :		68 409.12	

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2021

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR		25.00	
232000494	COTISATION & ABONNEMENT VOIRIE	25.00	RENOUVELLEMENT 2021
ALEXANDRA DEMERS		505.89	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	505.89	ACTIVITÉ PEINTURE T/JEUX (8 JUILLET 2021)
ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.		1 824.54	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	1 824.54	RÉPARER UNE VANNE RÉSERVOIR EAU POTABLE
ASSOCIATION "CÔTE DES SOUS-BOIS"		350.00	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	350.00	COTISATION ANNUELLE 2021
ATELIER C. LALIBERTE INC.		333.94	
241400526	MACH. OUTILL. EQ. - DEGRILLEUR	333.94	RÉPARER MOTEUR DU DÉGRILLEUR
AUTOMATISATION JRT INC.		6 342.62	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	402.41	RÉPARER TROUBLE AUTOMATE
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	5 940.21	MISE À JOUR DU SYSTÈME INFORMATIQUE USINE D'EAU
BIONEST		2 620.62	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	1 455.90	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	1 164.72	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
BUROPLUS ST-EX		422.40	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	122.37	PAPIER PHOTOCOPIEUR & AGRAPES
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	88.29	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	141.29	TABLE PLIANTE (USINE D'EAU)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	70.45	PAPIER PHOTOCOPIEUR
C.A.U.C.A. SERVICE INDENDIE		593.27	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	593.27	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2021
C.A.U.C.A. SERVICE P/RÉPONDANTS		241.45	
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	241.45	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2021
DAIGLE, MARCEL		360.10	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	360.10	COMPENSATION CELLULAIRE SERVICE DES INCENDIES
DISTRIBUTION RICHARD GRONDIN INC.		632.36	
270150454	PERFECTIONNEMENT - TERR/JEUX	632.36	6 FORMATIONS SECOURISME T/JEUX (ET 5 PAYÉES PAR MUNICIPALITÉ ST-GILLES)
ECO VERDURE		1 089.43	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	414.60	ENGRAIS GRANULAIRE T/MINI-SOCCER 2/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	462.97	ENGRAIS GRANULAIRE T/SOCCER ÉCLAIRÉ 2/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	211.86	ENGRAIS GRANULAIRE T/BALLE 2/3
ELISABETH DEMERS PETITE CAISSE		51.50	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	51.50	TABLE & ÉTAGÈRE
ESCOUADE CANINE MRC 2017		2 195.45	
229300451	GARDIENN. ANIMAUX DOMESTIQUES	2 195.45	ENTENTE SERVICES ANIMALIERS JUILLET À SEPTEMBRE 2021
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		105.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	105.00	AVIS DE MUTATION
GLS DICOM EXPRESS		13.36	
223100322	FRET ET MESSAGERIE - PR/REPOND	13.36	FRAIS TRANSPORT RADIO
GROUPE CASTONGUAY INC.		264.44	
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	164.41	RÉPARER LUMINAIRE (RUE LEMAY)
241400526	MACH. OUTILL. EQ. - DEGRILLEUR	100.03	VÉRIFIER TROUBLE ÉLECTRIQUE DÉGRILLEUR
IMPRESSIONNE/MOI & A.I.G.G.		78.17	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	78.17	CÂBLE PORTABLE
LA FERMETTE À NATHANIEL		875.00	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	875.00	ACTIVITÉ MINI-FERME T/JEUX (13 JUILLET 2021)
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS		529.16	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	529.16	POUSSIÈRE À LIGNER TERRAIN SPORTIF
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		4 355.58	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	551.68	STATIONNEMENT CASERNE INCENDIE
230300722	POSTE INC. ENTR. & AMÉLIORATION	1 052.02	PRÉPARATION PAVAGE (RUE POULIOT)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	2 460.96	BRIS AQUEDUC (RUE ERNEST-BLOUIN)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	290.92	REHAUSSER LES ACCOTEMENTS (3E RANG EST)
LES ENTREPRISES LEVISIENNES IN		16 757.37	
2304051721	RECONST. PONCEAU S/RURAL	15 536.80	PONCEAUX (RANG ST-CHARLES & CHEMIN PETIT-VILLAGE)
2304053721	RECONST.VOIRIE GEN. - S/RURAL	16 757.37	PAVAGE (2E RANG OUEST)
2304051721	RECONST. PONCEAU S/RURAL	-15 536.80	ANNULATION FACTURE 26925 PONCEAUX
2304053721	RECONST.VOIRIE GEN. - S/RURAL	-16 757.37	ANNULATION FACTURE 26925 PAVAGE
2304053721	RECONST.VOIRIE GEN. - S/RURAL	16 757.37	PAVAGE (2E RANG OUEST)
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		613.68	
2304053721	RECONST.VOIRIE GEN. - S/RURAL	91.98	TRAVAUX (2E RANG OUEST)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	521.70	BALAYER & NETTOYER (RUES LECLERC & DEMERS)
LES MAGASINS KORVETTE LTÉE		51.72	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	45.98	TÉLÉPHONE SANS FIL
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	5.74	RANGE-TOUIT
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		139.39	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	66.05	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	73.34	ACHATS VOLUMES
M.R.C. DE LOTBINIERE		360.00	
232001650	DISTRIBUTION BAC ET BARIL ETC.	360.00	BARILS DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE
MEDIC QUÉBEC INC.		275.61	
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	229.67	TROUSSES DE SÉCURITÉ POUR T/JEUX
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	45.94	TROUSSE DE SÉCURITÉ POUR BASEBALL
MUN. SAINT-ANTOINE-DE-TILLY		245.40	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	245.40	ENTRAIDE INCENDIE AU 5251, ROUTE MARIE-VICTORIN (LE 6-07-2021)
MUNICIPALITE ST-EDOUARD		309.05	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	309.05	ENTRAIDE INCENDIE AU 5251, ROUTE MARIE-VICTORIN (LE 6-07-2021)
NNC SOLUTIONS		1 487.73	
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	408.14	REMPLACEMENT CELLULAIRE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	1 079.59	REMPLACEMENT CELLULAIRE DIRECTEUR DU SERVICE DES INCENDIES
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.		580.72	
223100526	ENTR. - MACH/ OUTILL /EQUIP.	580.72	REMPLACEMENT RADIO PREMIERS RÉPONDANTS
PHARMACIE STE-CROIX INC.		23.00	
270120641	BENS NON DURABLE - C/COMM	23.00	MASQUES DE PROTECTION
PRECICOM		152.22	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	152.22	SERVICE JUILLET 2021
PRODUITS CAPITAL		574.70	
270150660	PROD. ENTRETIEN T/JEUX	-82.27	CRÉDIT GANTS T/JEUX
270150660	PROD. ENTRETIEN T/JEUX	536.53	PRODUITS D'ENTRETIEN & DÉSINFECTION T/JEUX
270150660	PROD. ENTRETIEN T/JEUX	120.44	LINGETTES DÉSINFECTANTES T/JEUX
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		738.94	
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	585.27	MATÉRIAUX & PIÈCES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	27.55	GANTS (2)
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	15.81	ACHATS DIVERS ENTRETIEN LOISIRS
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	110.31	VÉRIFICATEUR VOLTAGE
RAY-CAR		1 243.20	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	885.85	TRAVAUX SUITE PAVAGE (2E RANG OUEST)
2304053721	RECONST.VOIRIE GEN. - S/RURAL	357.35	TRAVAUX SUITE RAPÉÇAGE (RANG DES PLAINES)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE		3 108.50	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	3 108.50	POLICE NO. 48842 JUILLET 2021
SANDRA CÔTÉ		40.00	
123475002	TERRAIN DE JEUX- INSCRIP. JOUR	40.00	REMBOURSEMENT T/JEUX
SERRES LAMBERT ENR.		177.57	
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	139.63	FLEURS
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	37.94	AJUSTEMENT DE FACTURE FLEURS
STUDIO DE DANSE HYPNOSE		241.50	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	241.50	ACTIVITÉ DANSE T/JEUX (18 AOÛT 2021)
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		23.75	
270150690	BENS NON DURABLE LOISIRS	12.08	JUS POUR KERMESSE
270120641	BENS NON DURABLE - C./COMM	7.18	CRÈME À CAFÉ
270120641	BENS NON DURABLE - C./COMM	4.49	BOUTEILLES D'EAU
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		1 929.92	
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	68.99	INSPECTION ANNUELLE
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTA	55.19	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2021
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	55.19	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2021
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	55.19	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2021
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	68.81	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2021
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	68.81	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2021
213000451	LOCATION ALARME- ADMINISTRAT.	68.81	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2021
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	1 488.93	ENTRETIEN SYSTÈME D'ALARME SELON RAPPORT D'INSPECTION
TELUS COMMUNICATIONS INC.		120.38	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.38	SERVICE JUILLET 2021
TELUS MOBILITE		284.05	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	37.16	SERVICE JUILLET 2021
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.53	SERVICE JUILLET 2021
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	58.02	SERVICE JUILLET 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	22.32	SERVICE JUILLET 2021
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	23.00	SERVICE JUILLET 2021
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	72.97	SERVICE JUILLET 2021
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	23.53	SERVICE JUILLET 2021
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.52	SERVICE JUILLET 2021
THÉRÈSE BOISVERT		22.90	
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	22.90	FLEURS
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		638.31	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	638.31	PHOTOCOPIES DU 11-06 AU 11-07-2021

TOTAL : 53 948.89

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 09-2021

184-2021

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT NUMÉROS 576-2018, 605-2019, 609-2019 ET 623-2020 – SOLDE NON UTILISÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QU'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère;

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Sainte-Croix modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne « Fonds général » de l'annexe;
3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

QUE la municipalité de Sainte-Croix informe le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE la municipalité de Sainte-Croix demande au ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

RÈGLEMENT N° 645-2021 RELATIF À LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDEN- TIELLES AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT N° 582-2018

185-2021

ADOPTION

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté lors de la séance du conseil du troisième jour du mois de juillet 2018 le règlement numéro 582-2018 intitulé « Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles »;

ATTENDU QUE le 7 juillet 2010 le Gouvernement du Québec décretrait le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE le 1^{er} juillet 2021 le Gouvernement du Québec décretrait une modification du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge nécessaire d'abroger et de remplacer le règlement numéro 582-2018 intitulé « Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles » pour s'assurer du respect des normes édictées au règlement du gouvernement du Québec sur la sécurité des piscines résidentielles;

ATTENDU QUE la Loi sur les compétences municipales accorde le pouvoir aux municipalités d'adopter un règlement portant sur la sécurité;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le sixième jour du mois de juillet 2021 le projet de règlement 645-2021;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le sixième jour du mois de juillet 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : CARMEN DEMERS

APPUYÉ PAR : GESA WEHMEYER-LAPLANTE

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 645-2021 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le règlement numéro 645-2021 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 645-2021 entrera en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT N° 646-2021 RELATIF À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AUX FINS D'ABROGER LES RÈGLEMENTS N° 302- 2001 ET 527-2014 CONCERNANT LA GESTION DES DÉCHETS SO- LIDES ET LA COLLECTE DES MATÉRIAUX RÉCUPÉRABLES

186-2021

ADOPTION

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

ATTENDU l'article 19 de la *Loi sur les compétences municipales* autorisant la municipalité à adopter des règlements en matière d'environnement, ce qui comprend la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser la réglementation existante, notamment en vue d'y ajouter les règles relatives à la gestion des matières organiques;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le sixième jour du mois de juillet 2021 le projet de règlement 646-2021;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le sixième jour du mois de juillet 2021;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR : GESA WEHMEYER-LAPLANTE

APPUYÉ PAR : GUY BOUCHER

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le règlement numéro 646-2021, qui statue et décrète ce qui suit, soit et est adopté par les présentes.

QUE le règlement numéro 646-2021 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 646-2021 entrera en vigueur conformément à la loi.

RÈGLEMENT N° 647-2021 CONCERNANT LES FEUX À CIEL OUVERT ET PIÈCES PYROTECHNIQUES EN REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 599-2018

187-2021

ADOPTION

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public qu'un nouveau règlement soit adopté relativement à l'usage de feux à ciel ouvert et pièces pyrotechniques;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt du public de contrôler l'usage de feux à ciel ouvert et pièces pyrotechniques de façon à protéger la propriété d'autrui, à protéger l'environnement et à éviter des interventions onéreuses du service incendie;

ATTENDU QUE le présent règlement abroge le règlement numéro 599-2018;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le sixième jour du mois de juillet 2021 le projet de règlement 647-2021;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le sixième jour du mois de juillet 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR : CARMEN DEMERS

APPUYÉ PAR : JEAN-PIERRE DUCRUC

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 647-2021 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 647-2021 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 647-2021 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 648-2021 SUR LES PISTES DE COURSE POUR EN LIMITER LES DÉSAGRÈMENTS AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT NO 370-2006 AINSI QUE TOUTES LES MODIFICATIONS ET LES AMENDEMENTS

188-2021

ADOPTION

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

CONSIDÉRANT que l'exploitation de la **piste de course** de Sainte-Croix a fait l'objet de litige par le passé en raison notamment du bruit, de la poussière et des odeurs;

CONSIDÉRANT que la **piste de course** de Sainte-Croix bénéficie de certains droits acquis sur la piste asphaltée déjà en place;

CONSIDÉRANT que des activités sont prévues sur au moins cette **piste de course**;

CONSIDÉRANT que la **Municipalité** souhaite trouver un équilibre afin que des activités de **piste de course** puissent se tenir tout en assurant le respect des droits des citoyens de la **Municipalité** de Sainte-Croix;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 59 et 62 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1), le conseil peut adopter des règlements relatifs aux nuisances et en matière de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet de règlement abroge le règlement numéro 370-2006 ainsi que toutes les modifications et les amendements modifiant ce règlement;

CONSIDÉRANT QUE le présent projet de règlement est déposé à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : GESA WEHMEYER-LAPLANTE

APPUYÉ PAR : JEAN-PIERRE DUCRUC

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent projet de règlement portant le numéro 648-2021 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le projet de règlement numéro 648-2021 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 648-2021 entrera en vigueur conformément à la loi.

Période de questions spéciale concernant le projet de règlement n° 648-2021.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 648-2021 sur les pistes de course pour en limiter les désagréments aux fins d'abroger le Règlement numéro 370-2006 ainsi que toutes les modifications et les amendements modifiant ledit règlement.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

189-2021

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRES DE JUILLET 2021

SALAIRES BRUTS DU 27 JUIN AU 24 JUILLET 2021	ADMINISTRATION (DIRECTION)	0.00
	AVANTAGES SOCIAUX	0.00
	SOUS-TOTAL	0.00
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	0.00

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2021 – RATIFICATION

HYDRO-QUEBEC		4 323.96	
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	4 323.96	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2021
LES ENTREPRISES D. AUBIN ET FILS		133.70	
270161522	ENTR. & REPARATION- TERRAIN	133.70	PELOUSES 2021 2/5
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		7.08	
5513850000	R.R.Q. A PAYER	5.60	REMISE JUIN 2021
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	0.68	REMISE JUIN 2021
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	0.80	REMISE JUIN 2021
TELUS MOBILITÉ		198.10	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	140.08	SERVICE JUIN 2020
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE JUIN 2021

TOTAL : 4 662.84\$

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2021

GROUPE CASTONGUAY INC.		1 349.81	
2308300722	IMM. - AMELIOR. BATIMENT ARENA	1 349.81	AMÉLIORATION ÉCLAIRAGE ENTRÉE & SALLE DE BAIN
MEDIC QUÉBEC INC.		120.49	
270148675	BIENS NON DURABLE -	120.49	TROUSSE DE SÉCURITÉ ARÉNA
REGIE DES ALCOOLS, COURSES ET JEUX		975.00	
270177499	PERMIS - BAR	975.00	FRAIS PERMIS ALCOOL 2021-2022
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE		11.44	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	11.44	POLICE NO. 48842 JUILLET 2021
SERVICE PROAXION QUÉBEC INC.		517.36	
270165516	LOCATION D'EQUIPEMENTS-	258.68	LOCATION PULVÉRISATEUR DÉSINFECTION 11/12
270165516	LOCATION D'EQUIPEMENTS-	258.68	LOCATION PULVÉRISATEUR DÉSINFECTION 12/12
TELUS MOBILITÉ		58.02	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE JUILLET 2021
TERMINIX CANADA		296.64	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	296.64	ENTRETIEN SALLE DE BAIN JUILLET, AOÛT & SEPTEMBRE 2021

TOTAL : 3 328.76

VOIRIE

RUE DU BATEAU – RÉFECTION D'UN MUR DE SOUTÈNEMENT, D'AQUEDUC ET DE VOIRIE

190-2021 DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

ATTENDU la résolution numéro 091-2021;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à Les Excavations Ste-Croix inc., la somme de 190 246,65 \$ relativement aux travaux de réfection d'un mur de soutènement, d'aqueduc et de voirie à la rue du Bateau selon la recommandation de SNC-Lavalin inc. datée du 21 juillet 2021.

191-2021 HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (LABORATOIRES D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE)

ATTENDU la résolution numéro 110-2021;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à Laboratoires d'expertises de Québec Ltée, la somme de 1 785,10 \$ relativement au contrôle qualitatif des matériaux au projet de réfection d'un mur de soutènement, d'aqueduc et de voirie à la rue du Bateau, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 037134 datée du 21 juillet 2021.

RANG SAINT-CHARLES – RÉFECTION DE PONCEAU

192-2021 DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.)

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de payer à Les Entreprises Lévisiennes inc., la somme de 7 400,17 \$, taxes incluses, relativement à la réfection d'un ponceau pour le rang Saint-Charles, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 27000 datée du 05 juillet 2021.

CHEMIN DU PETIT-VILLAGE – RÉFECTION DE PONCEAU

193-2021 DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.)

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de payer à Les Entreprises Lévisiennes inc., la somme de 8 136,63 \$, taxes incluses, relativement à la réfection d'un ponceau pour le chemin du Petit-Village, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 27001 datée du 05 juillet 2021.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

RAPIÉÇAGE MÉCANIQUE DES CHEMINS ET RANGS

194-2021

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 (LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.)

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter les travaux de rapiéçage mécanique des chemins et rangs et d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 2 d'une somme de 22 574,57 \$, taxes incluses, à Les Entreprises Lévisiennes inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 27034 datée du 30 juin 2021, aux termes du contrat intervenu entre les parties le 29 mars 2021.

Une demande de subvention au ministère des Transports relativement au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier a été acceptée le 07 juin 2021.

FAUCHAGE DES ABORDS DES VOIES DE CIRCULATION

195-2021

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter les travaux de fauchage des abords des voies de circulation selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 12 898,36 \$ à 9292-4547 Québec inc. (Les Gazonniers du Cap) telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 166164 datée du 09 juillet 2021 aux termes du contrat intervenu entre les parties le 27 avril 2021.

HYGIÈNE DU MILIEU

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

196-2021

NOMINATION D'UN OFFICIER DÉSIGNÉ

ATTENDU QUE le Règlement numéro 646-2021 relatif à la gestion des matières résiduelles a été adopté par le conseil municipal le 03 août 2021;

ATTENDU QU'il est requis de nommer un officier désigné afin d'appliquer et de faire respecter une ou des clauses dudit règlement;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de nommer le Directeur des travaux publics à titre d'officier désigné pour la gestion des matières résiduelles.

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

197-2021

RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2020 - ADOPTION

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation demande que soit complété à chaque année un rapport relativement à l'usage de l'eau potable de la municipalité;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance dudit rapport de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable relativement à l'identification, à l'audit de l'eau, à l'état et plan d'action ainsi que le coût de l'année 2020;

ATTENDU QUE le conseil municipal mettra en place les mesures incitatives et de sensibilisation indiquées au présent rapport;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter ledit rapport et de le transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 2021

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 14 juillet 2021.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

198-2021

NOMINATION D'UN PRÉSIDENT(E)

ATTENDU QU'il est requis de nommer un président(e) au sein du comité consultatif d'urbanisme en remplacement de Madame Andrée Laroche;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de nommer Madame Annick Coutlée pour agir à titre de présidente au sein du comité consultatif d'urbanisme jusqu'au 31 décembre 2021, selon la recommandation dudit comité.

199-2021

PROPOSITION DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007

ATTENDU la proposition du comité consultatif d'urbanisme d'apporter la modification suivante au Règlement de zonage n° 389-2007 :

- Modifier l'article 4.2.5 intitulé Normes d'implantation du Chapitre IV : Grille de spécifications.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter la modification demandée, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

200-2021

DOSSIER M. FRANÇOIS BÉLANGER, LOT 3 590 851 (DEMANDEUR 9085-9013 QUÉBEC INC., FERME ROBINIÈRE)

ATTENDU QUE 9085-9013 Québec inc. (Ferme Robinière) désire acquérir le lot 3 590 851 afin de l'utiliser à des fins agricoles, pour agrandir les superficies cultivables de la ferme;

ATTENDU QUE François Bélanger souhaite vendre une partie de sa propriété à Ferme Robinière, tout en conservant des superficies contiguës, ce qui nécessite une autorisation de la CPTAQ;

ATTENDU QUE la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'appuyer la demande du demandeur, 9085-9013 Québec inc., Ferme Robinière (M. François Bélanger propriétaire du lot 3 590 851) auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

LOISIRS ET CULTURE

TERRAIN DE JEUX

201-2021

DÉMISSION DE LA COORDONNATRICE EN CHEF, MADAME CYNTHIA MORIN

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission à compter du 16 juillet 2021 de Madame Cynthia Morin à titre de coordonnatrice en chef du terrain de jeux.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la démission de Madame Cynthia Morin et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein de la municipalité de Sainte-Croix.

VARIA

COMITÉ FAMILLES-MADA DE SAINTE-CROIX

202-2021

DÉMISSION DE TROIS MEMBRES

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 AOÛT 2021

M. Jacques Gauthier annonce la démission de Mesdames Guylaine Laroche et Yvette Roy ainsi que Monsieur Gratien Tardif.

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la démission de Mesdames Guylaine Laroche et Yvette Roy ainsi que Monsieur Gratien Tardif à titre de membres du comité Familles-MADA de Sainte-Croix, à compter du 20 juillet 2021, et de leur transmettre nos sincères remerciements pour leur dévouement et le travail accompli tout au cours de ces années.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006 ET LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL SELON LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES.

- Aucune question reçue par courriel
- Information concernant les matières résiduelles
- Information concernant le projet de règlement 648-2021

203-2021

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 h 31.

Jacques Gauthier
Maire

Christiane Couture, directrice générale
adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.